Protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement

(Art.4515-1 et suivants du Code du travail).

Version 3
Du 13/06/2018
S.CARIOU

Nature du chargement :

☐Engin ☒Fourniture

Type de machine : _____ Numéro de parc : _____ Type de fourniture : Matériaux

Vérification de la VGP ☐oui ☐non ☐Avec Réserves ☐Sans Réserve

Entreprise de transport

Raison sociale : GARANDEAU
Adresse : 2 route des étangs, Cherves-Richemont 16370 Val de Cognac
N° Tél : 05 45 83 24 11
Responsable : Alain Hache

Entreprise d'accueil

Raison sociale : Guintoli
Adresse : 32 rue du moulin de Paban 17100 Saintes
N° Tél : 06 60 49 65 88
Responsable : Laurent Pollet
Contact sur place : Pierre GES 06 30 36 24 02

Modalité d'accès et de stationnement

☒Voir plan joint en annexe
☒ Se rendre sur la zone de déchargement indiquée sur le plan d'accès joint en annexe

Horaires d'ouverture

De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mission du chauffeur

☐Chargement ☒Déchargement ☐Calage ☐Arrimage ☒Transport

Équipement de protection individuelle du chauffeur :

☒Chaussures de sécurité
☐Vêtements spéciaux
☒Gants
☒Casque
☒Gilet haute visibilité
☐Autre : _____

Moyens mis à disposition pour l'opération

☐Porte-engin
☐Véhicule léger
☐Grue auxiliaire
☐Chariot élévateur
☐Engin de chantier
☐Autre : _____

Services accessibles :

Accès aux installations : ☒oui ☐non
Téléphone : ☒oui ☐non
Moyen de secours et d'appel en cas d'accident ou incident joint en annexe : ☒oui ☐non

Précautions particulières

TOUT DECHARGEMNT SERA GUIDE PAR L'EQUIPE SUR PLACE

Consignes de sécurité

Respecter les aires de chargement-déchargement ou de livraison
Suivre les instructions du personnel du site
Respecter le code de la route et les consignes particulières de circulation de l'établissement :
- Limitation de Vitesse ☐10km/h ☒30km/h ☐ 50km/h
- Interdiction d'utiliser le téléphone mobile au volant
- Port de la ceinture de sécurité obligatoire
- Interdiction de rouler benne levée.

Entreprise de transport

GARANDEAU FRERES
SAS au Capital de 1 313 940 €
Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont
16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11

Date : 30/7/25
Nom : ATERGEEN
Signature :

Entreprise d'accueil

Date : 30/07/2025

Annexe 1 : Le plan d'accès du site

Annexe 2 : Consignes en cas d'accident

NGE

Version 2_23/10/2023

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT

1 - Protéger

- **Sécurisez la zone de l'accident :**
  - Supprimer les risques potentiels si cela est possible
  - Sinon, isoler les risques en interdisant l'accès à la zone dangereuse
- **Se protéger soi-même, la victime et les autres**
- **Éloignez la victime des risques persistants, sans mettre en péril votre vie**

2 - Alerter ou faire alerter

Et dire :

Votre nom, numéro de téléphone
Lieu :

Nature de l'accident (malaise, chute, brûlure...)
Nombre de victime et leur état
Décrire les gestes de premiers secours effectués ou en cours de réalisation
Ne jamais raccrocher le premier

3 - Gestes de premiers secours

- **Évitez l'aggravation de la victime**

4 - Préparer l'arrivée des secours

- **Guidez ou faites guider les secours**
- **Restez et surveillez la victime**

5 - Prévenir

- **Le service Prévention**
- **Votre supérieur hiérarchique**